

Commune de LEZIGNE
Compte rendu de réunion
Séance du 02/02/2016

L'an 2016 le 02 février 2016 à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Lucien Boré sous la présidence de LEBRUN Henri, Maire.

Présents : M. LEBRUN Henri ; Maire, Mmes : BODY Christelle, CHIRON Sylvie, BOURDIN Melinda, LAMBRECHTS Brigitte, LANGLAIS Gisèle, MM : AILLERIE Patrice, LEMOINE Antony, RAVET Alexandre, RAIMBAULT Yohann, GOURDON Michel

Excusés : MM : MONNIER Sébastien, CIROT Marc, DOLBEAU Cédric, Mme : BOULAY Nathalie

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal : 15

En exercice : 11

Date de la convocation : 26/01/2016

Date d'affichage 26/01/2016

Secrétaire de séance : Monsieur RAVET Alexandre

1. Loyer du garage pour le car

Réf : 01-02/02/2016

Monsieur le Maire rappelle le tarif de location du garage pour le car du SIVM HUILLE LEZIGNE pour l'année 2015 soit 600 € et propose de les maintenir pour 2016.

Décision : adoptée à l'unanimité

2. Loyer du bureau du SIAEP

Monsieur le maire nous rappelle pour information que le loyer du bureau du SIAEP est de 300 €.

3. Vote des subventions

Réf : 02-02/02/2016

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions pour l'année 2016.

Le conseil municipal, vote les subventions suivantes :

NOM	MONTANT ACCORÉ
ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNITÉ PÉDAGOGIQUE	955 €
SPORTING CLUB HUILLÉ LÉZIGNÉ	900 €
VOLLEY CLUB	300 €
CLUB DE L'AMITIÉ	210 €
COMITÉ DES FÊTES	500 €
LES TIMBRÉS DU LIVRE	700 €
Convention conseil départemental achat de livres	800 €
LA VERDELAY	250 €
FONDATION DU PATRIMOINE	50 €
LA PRÉSERVATRICE	200 €
LES AILES DU LOIR	100 €
ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG	150 €
FDGDON	400 €
ECOLE DE MUSIQUE DE SEICHES SUR LE LOIR (pour : 10, contre : 1, abstention : 0)	140 €
TOTAL	5710 €

Décision : Adoptée à l'unanimité

4. Vote des taux

Réf : 03-02/02/16

Rappel des taux des trois taxes pour 2015 : Taxe d'habitation : 10.55, Taxe foncière sur les propriétés bâties : 16.58, Taxe foncière sur les propriétés non bâties à 34.43

Monsieur le maire propose au conseil municipal une augmentation de 1%.

Après délibération et à l'unanimité le conseil municipal accepte l'augmentation de 1 % pour les taxes 2016.

5. Recrutement d'un agent

Réf : 04-02/02/16

Monsieur le Maire nous informe que l'agent CADEAU Eugénie a fait une demande de mutation en Loire Atlantique et que suite à son départ nous devons prévoir son remplacement. Monsieur le Maire propose de recruter à nouveau un agent en CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) comme la commune l'avait fait pour Madame CADEAU en 2010. Il rappelle que ce dispositif qui cherche à faciliter l'insertion professionnelle des personnes en difficulté sur le marché du travail. Il est constitué d'une convention et d'un contrat de travail. Le bénéficiaire du CAE doit signer une convention individuelle avec l'employeur et Pôle emploi (ou le président du conseil général lorsque le département verse le RSA au bénéficiaire). Cette convention est conclue préalablement au contrat de travail.

Monsieur le Maire propose la création d'un poste en CAE pour l'accueil du public et diverses tâches de secrétariat pour une durée hebdomadaire de 35 heures pendant deux ans. Lors d'une éventuelle titularisation la commune réétudiera l'amplitude de ce poste après l'application de la réforme territoriale.

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de recruter un agent en CAE pour l'accueil et le secrétariat et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce recrutement.

6. Réforme territoriale

Monsieur le Maire nous fait part du bilan de la dernière réunion de la CDCI où la préfète a validé le périmètre à trois communautés de communes (Tiercé, Seiches sur le Loir, Durtal).

Il nous informe qu'un comité de pilotage (COPIL) a été mis en place avec 4 élus par communauté de communes pour définir les compétences qui seront mises en commun et tous les sujets à traiter, en particulier le personnel.

Concernant le projet de commune nouvelle, monsieur le maire nous informe qu'une réunion est prévue le samedi 6 février à la mairie de Corzé pour les maires et les adjoints.

7. PLUI

Monsieur AILLERIE Patrice nous informe que la prochaine réunion des ambassadeurs est le 24 février, celle-ci servira à déterminer les visites à mettre en place sur la commune pour la préparation du PLUI, concernant les espaces à urbaniser et l'aménagement de l'espace rural.

Le samedi 23 avril de 14h à 18h, des balades le long du Loir sur les 10 communes de la CCL seront organisées sur des sujets choisis par les conseils municipaux.

Monsieur le maire effectue un bilan de la dernière réunion sur le diagnostic du PLUI.

Séance levée à 22h45